



3RD

Annual Micro, Small & Medium-sized Enterprises

MSME FORUM

Fostering Financial Empowerment and Educational Innovation for African startups & SMEs.

WINDHOEK COUNTRY CLUB, WINDHOEK, NAMIBIA

9TH - 13TH SEPTEMBER 2024

FORUM COMMUNIQUÉ

Communiqué du Forum des MPME de l'Union Africaine 2024

Atelier de réflexion sur la consolidation des meilleures pratiques en Afrique

10 septembre - Windhoek, Namibie

Le forum MPME de l'UA s'est tenu du 9 au 13 septembre 2024 à Windhoek, en Namibie. Le forum a été coorganisé en partenariat avec la Conseil Namibien de Promotion et de Développement des Investissements (NIPDB) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le Forum UA MPME joue un rôle clé dans l'orientation des programmes reflétant l'état actuel du développement des MPME sur le continent. Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises sont les moteurs de croissance dont les économies mondiales et domestiques ont besoin pour se remettre de la récession en cours. Malheureusement, l'accès au financement demeure un défi persistant pour ce segment économique important.

Le forum a utilisé un atelier de réflexion sur la conception pour déterminer certains des nombreux défis auxquels la plupart des MPME sont confrontées, en particulier leur difficulté à accéder au financement. Les participants ont été répartis en groupes de travail pour réfléchir, identifier les problèmes clés et proposer des recommandations. Ils ont identifié plusieurs défis tels que les préjugés de genre, les préjugés de couleur, les exigences de garantie, le manque d'infrastructure, l'inégalité, l'inadéquation des produits, les critères de renforcement des capacités, le manque d'information, le manque de compétences, les facteurs de risque, les questions de conformité, les retards des banques, les banques n'étant pas la solution optimale pour les MPME, et les mécanismes inadéquats.

Cette déclaration réaffirme notre engagement à autonomiser les MPME en abordant ces défis, en favorisant un environnement financier inclusif et en permettant à ces entreprises de contribuer plus efficacement au développement économique.

Déclaration :

1. Financement sur Commande

Ce modèle de financement permet aux entreprises d'obtenir des fonds basés sur les commandes reçues, plutôt que de se fier uniquement à leur historique de crédit ou à des garanties. Il est actuellement pratiqué dans certaines régions et devrait être exploré plus largement dans les pays africains. En adoptant le financement sur

commande, les MPME africaines peuvent accéder au capital nécessaire pour remplir les commandes, augmentant ainsi leur capacité opérationnelle et leur potentiel de croissance.

2. Extension de l'Utilisation des Produits comme Garantie

Dans le secteur minier, le financement de grands projets utilise souvent les produits extraits comme garantie. Ce modèle pourrait être étendu à d'autres secteurs, permettant aux entreprises d'utiliser leur inventaire ou leur production future comme garantie pour des prêts. Cette méthode de financement innovante devrait être explorée afin de débloquent davantage de possibilités de financement pour les MPME dans différents secteurs.

3. Formation de Coopératives

Les MPME peuvent former des coopératives pour regrouper leurs ressources, accroître leur pouvoir de négociation collectif et se qualifier pour des opportunités de financement plus importantes. En s'associant, ces entreprises peuvent partager les risques, réduire les coûts et présenter un cas d'affaires plus solide aux financeurs potentiels, les rendant plus attrayantes pour les investissements à grande échelle.

4. Traitement Préférentiel des MPME dans les Achats Publics

Les MPME devraient bénéficier d'un traitement préférentiel dans les processus d'achat pour égaliser les chances face aux entreprises plus grandes et plus établies. Cela pourrait inclure des réservations ou des quotas dans les contrats gouvernementaux, garantissant qu'un certain pourcentage des opportunités d'achat soit réservé spécifiquement aux MPME, assurant une concurrence équitable et soutenant leur croissance et développement.

5. Infrastructure Juridique pour les Achats Publics

Nous exhortons les pays africains à établir des cadres juridiques adaptés pour traiter les défis spécifiques liés aux achats publics auxquels font face les entreprises locales. Il est essentiel de s'éloigner des lois internationales qui peuvent ne pas refléter les réalités des MPME africaines et de développer des législations qui soutiennent les achats locaux. Un système d'achat centralisé devrait également être mis en place dans les pays africains pour rationaliser le processus d'achat pour les entreprises. Un tel système offrira aux MPME un meilleur accès aux opportunités d'achat, réduisant les complexités et garantissant une plus grande transparence.

6. Mentorat par des Licornes Africaines

Les entreprises africaines prospères, en particulier celles ayant atteint le statut de licorne, devraient mentorer les MPME pour les aider à acquérir une expérience précieuse. Ce mentorat pourrait inclure le partage de meilleures pratiques, des conseils sur les stratégies d'appel d'offres réussies et une orientation sur la navigation dans le paysage des achats. Ce soutien permettrait aux MPME de mieux rivaliser, de développer des stratégies d'affaires et de recevoir des conseils, les aidant ainsi à se développer et à atteindre une croissance durable.

7. Programmes d'Éducation Financière

Nous soulignons l'importance de programmes d'éducation financière répandus pour autonomiser les MPME. Ces programmes devraient doter les propriétaires d'entreprises des compétences nécessaires pour gérer efficacement leurs finances, naviguer dans des systèmes financiers complexes et prendre des décisions éclairées favorisant la croissance de leur entreprise.

En adoptant ces déclarations, les pays africains et les parties prenantes peuvent libérer tout le potentiel des MPME, favorisant l'innovation, la résilience économique et le développement durable à travers le continent. Nous nous engageons à soutenir ces initiatives et à travailler en collaboration pour créer un environnement propice à la prospérité des MPME.